

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P. 1 Météo

P. 2 Biodiversité et santé des agrosystèmes

P. 4 Colza

A RETENIR

Colza :

- Les colzas les plus développés sortent de la période de sensibilité vis à vis des altises et des limaces.
- Maintenir la surveillance des ravageurs pour les parcelles à moins de 4 feuilles.

Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29
						
9° / 14°	9° / 14°	9° / 14°	9° / 16°	5° / 18°	6° / 20°	8° / 20°
▲ 20 km/h	▼ 15 km/h	▼ 10 km/h	▲ 5 km/h	▶ 5 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h

(Source : Météo France, Chaumot (89500), 23/09/2025 à 11h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Biodiversité et santé des agrosystèmes

Toutes les fiches biodiversité et santé des agrosystèmes ainsi que les fiches réglementaires sont disponibles sur le site de la [Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté](http://www.chambre-agriculteurs-bourgogne.com).

Abeilles & Pollinisateurs

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la **"Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"**. Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture. [Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.](#)

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces notes biodiversité visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le **Datura** est une **plante adventice toxique** qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la **note nationale** ainsi que des **fiches de reconnaissance plus précises** entre plusieurs espèces de **Datura**, toutes **toxiques** ! **ICI**

The image displays five informational sheets related to Datura species. From left to right: 1) 'Note nationale BSV' for Datura stramonium, including a map of France and a 'toxic' warning icon. 2) 'Le genre Datura (Solanaceae) en France', detailing the genus and its distribution. 3) 'Stramonium commune (Datura stramonium)', providing identification details and photos. 4) 'Datura de Wright (Datura wrightii Regel)', including photos and identification notes. 5) 'Stramonium épineux (Datura innoxiosa L.)', providing identification details and photos. Each sheet includes botanical descriptions, photos of the plants and their seeds, and logos of the BSV and other agricultural organizations.



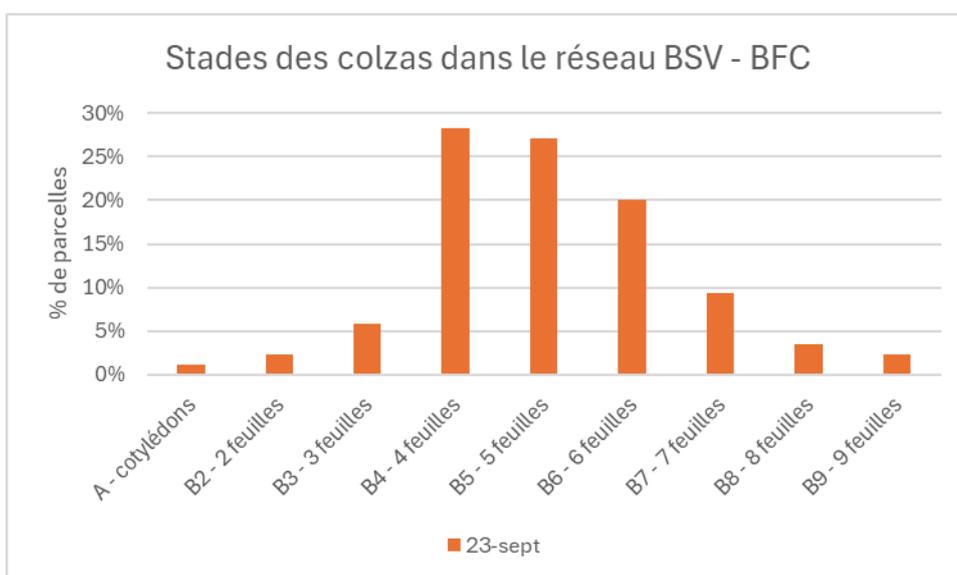
COLZA

RESEAU 2025-2026

Cette semaine, le BSV a été rédigé à partir des observations réalisées dans 85 parcelles.

Stade des colzas

Ce sont désormais plus de 90% des situations qui atteignent ou dépassent le stade 4 feuilles. Les parcelles plus avancées sont déjà à 9 feuilles. Compte tenu de l'alternance entre pluies et éclaircies, la croissance des colzas devrait se poursuivre.



Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m ² (soit plus de 20 g/plante)	> 1 kg/m ² (soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 800 g/m ² (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)

Quelques mesures de biomasses et de densité ont été réalisées :

D é p.	Commune	Date semis	Stade au 23/09	Biomasse (g/m ²)	Densité (pl/m ²)	Biomasse (g/pl)
21	BUNCEY	16/08/2025	B5		22	
21	COURBAN	18/08/2025	B5		30	
21	DAMPIERRE EN MONTAGNE	01/08/2025	B7		35	
21	ÉPOISSES	23/08/2025	B4		21	
21	MONTIGNY-MONTFORT	12/08/2025	B5		48	
21	POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIÈRE 1	07/08/2025	B7		17	
21	POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIÈRE 2	24/08/2025	B4		40	
39	ANNOIRE	04/08/2025	B9	1540	27	57
39	ASNANS-BEAUVOISIN	25/08/2025	B5	277	25	11
39	COSGES	25/08/2025	B5	373	32	12
39	LA LOYE	24/08/2025	B5	173	32	5
39	OUNANS	19/08/2025	B3	12	29	0
39	RUFFEY-SUR-SEILLE	18/08/2025	B6	322	19	17
39	SAINT-AUBIN	08/08/2025	B7	823	18	46
39	VAL-SONNETTE	19/08/2025	B7	688	32	22
89	ARMEAU	13/08/2025	B8		39	
89	CHAMPIGNELLES	26/08/2025	B5		30	
89	ÉTAULE	11/08/2025	B6		35	
89	SAINT-MORÉ	01/08/2025	B7		22	

Elongation

Le risque est à apprécier entre 5 et 6 feuilles. Les facteurs de risque sont la sensibilité variétale, la densité du peuplement (plus de 50 pieds/m²) et une forte disponibilité en azote (apports organiques...).

Pour évaluer votre risque d'élongation automnale, vous pouvez vous référer à l'outil suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/regulateur-automne-colza>

2 parcelles icaunaises sur 7 observées en BFC soulignent la présence d'un début d'élongation (0,3 à 0,5 cm, variété REACTIV, semis avant le 15/08).

Il convient d'éviter tout ce qui pourrait bloquer la croissance avant l'arrivée des ravageurs. Le risque est faible dans la majorité des situations.

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

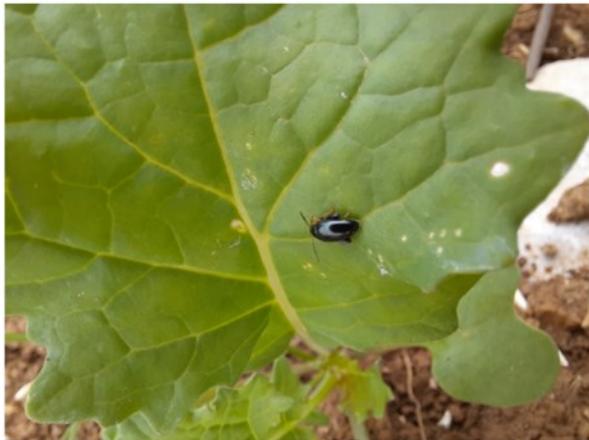
Se reporter aux BSV précédents

Ravageurs

Grosses altises (altises d'hiver)

Elles sont plus grosses que les altises des crucifères et se reconnaissent facilement avec leurs pattes en forme de « cuisses de grenouilles ».

Les dégâts occasionnés sont actuellement des dégâts liés aux adultes qui se nourrissent des jeunes feuilles de colza. Ces dégâts sont similaires à ceux des petites altises.



Premières captures de grosses altises, secteur
Chemilly-sur-Serein (89)
C. Dieudonné (SeineYonne)



Premières captures de grosses altises (en rouge).
Petite altise bicolore (en jaune).
Secteur Lons-le-Saunier
S. Joud (CA 39).

La principale nuisibilité de ce ravageur est plus tardive et liée à ses larves. Nous y reviendrons ultérieurement.

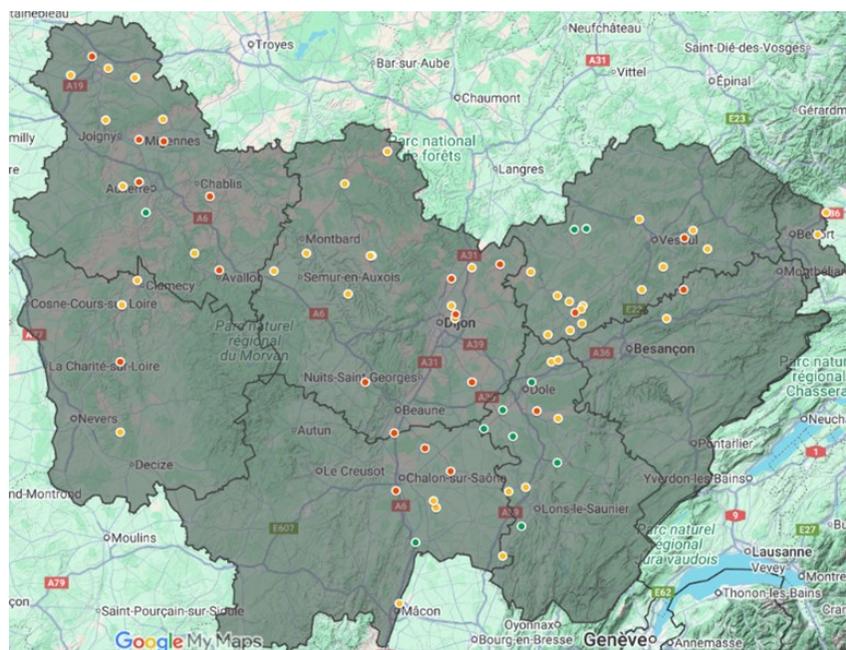
Période de risque (dégâts des adultes) :

Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif de risque :

8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Observations :

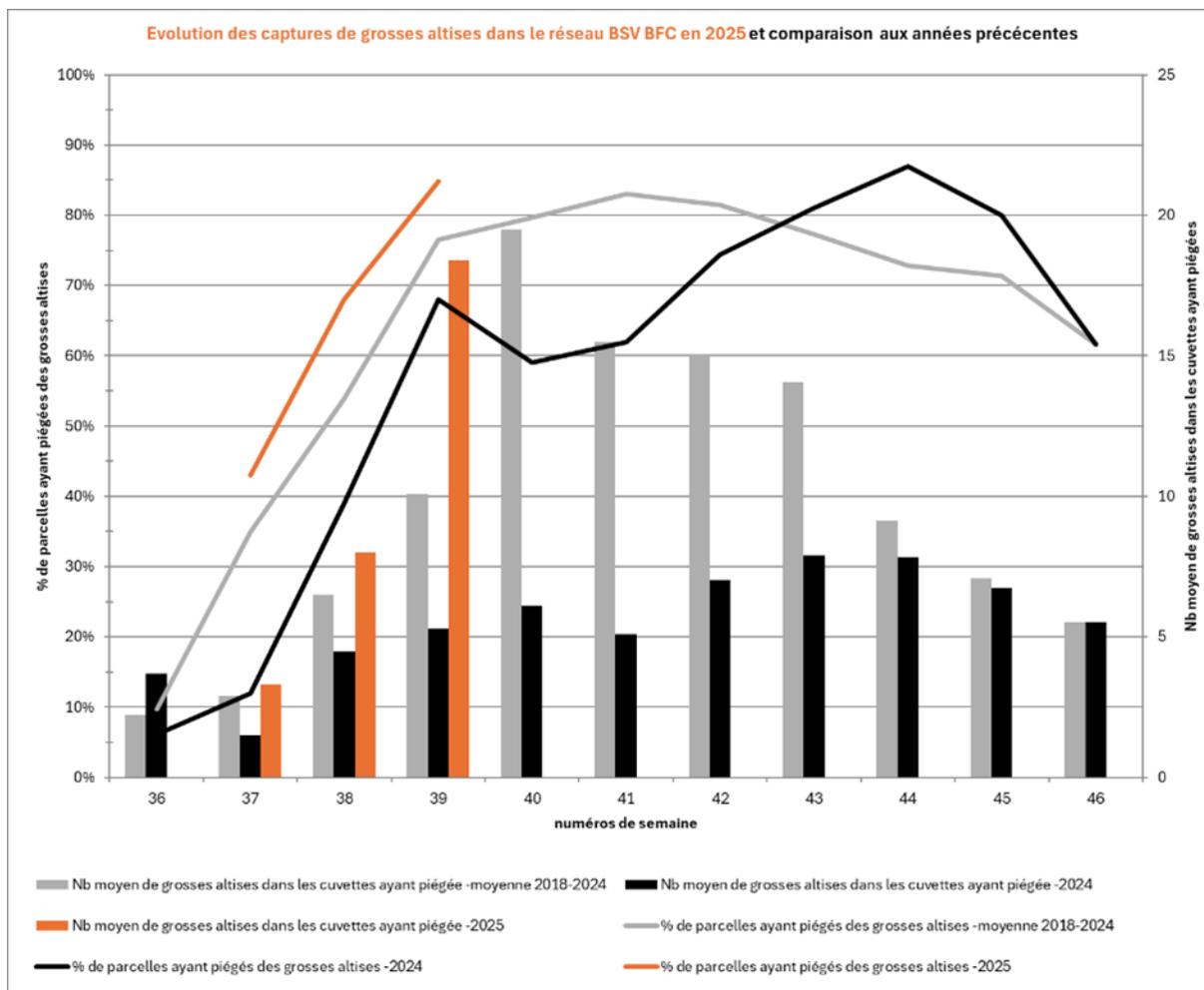


Captures de grosses altises dans les cuvettes enterrées entre le 17 et le 23 septembre 2025.

Les captures progressent encore. Ce ravageur est observé dans 85% des cuvettes, à hauteur de 18,4 individus en moyenne (de 1 à 210).

Des petites altises sont observées simultanément dans 7 cuvettes du réseau.

Cette année, le vol est plus précoce que d'habitude. Historiquement, il débute à la mi-septembre et est déclenché par une baisse des températures en dessous de 20 °C, suivie d'un redoux. Il est donc important de surveiller leur arrivée, notamment sur les colzas à moins de 4 feuilles, qui sont les plus sensibles et qui représentent environ 10% des situations.



Des dégâts foliaires sont signalés dans 37 parcelles. Les seuils indicatifs de risque sont dépassés dans 3 parcelles de Côte d'Or (Brazey-en-Plaine, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Varois-et-Chaignot) qui n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles.



Une large majorité des Grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoïdes.

Il n'existe aucun moyen de lutte chimique contre les grosses altises adultes dans ces secteurs.

Analyse du risque :

Pour les colzas à moins de 4 feuilles, le risque est **moyen** à **élevé**.



Pour les colzas à 4 feuilles et plus, le risque est **faible**.

**Limaces**

Période de risque et **Seuil indicatif de risque** : voir BSV précédents

Observations :

Cette semaine, des dégâts ont été observés sur 9 parcelles du réseau, réparties sur toute la Bourgogne-Franche-Comté. Les pertes de surface foliaire varient de 1 % à 10 %, pour une moyenne de 5,3 %, contre 8 % la semaine dernière.



Dégâts de limace, secteur Laroche (89)
C. Dieudonné (SeineYonne)



Limace grise, secteur Flogny-la-Chapelle (89)
L. Nault (Ynovae)

Analyse du risque :

Pour les colzas qui ont moins de 4 feuilles, et en particulier pour les situations avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), le risque est **élevé** compte tenu de l'humidité permanente. Un suivi régulier (observations et pièges) reste indispensable.



Les colzas les plus développés sortent de la période de sensibilité. Le risque est **limité**.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Tenthredès de la rave

Période de risque :

De la levée au stade 6 feuilles inclus.

Seuil indicatif de risque :

La culture est menacée lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est consommée et si la défoliation est plus rapide que l'émission de nouvelles feuilles. Les adultes ne sont pas directement nuisibles à la culture, contrairement aux larves, qui peuvent provoquer des dégâts en cas de forte infestation.



Larve de tenthredès
JN. Hergott (Ynovae)

Observations :

Des dégâts, minimes (de 1 à 7% de surface foliaire détruite) sont observés dans 3 parcelles : CHARBUY (89), PORT-SUR-SAÔNE (70), LA LOYE (39).

D'autres chenilles défoliatrices (noctuelle ou piéride du chou) sont aussi signalées à LINDRY (89).

Analyse du risque :

Pour l'ensemble des situations, le risque est **faible**.



Adventices

Les pluies ont aussi permis la levée des repousses de céréales ainsi que les vulpins et ray-grass. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas.



Levée de repousses de blé
S. Joud (CA 39)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - ADAGRI LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

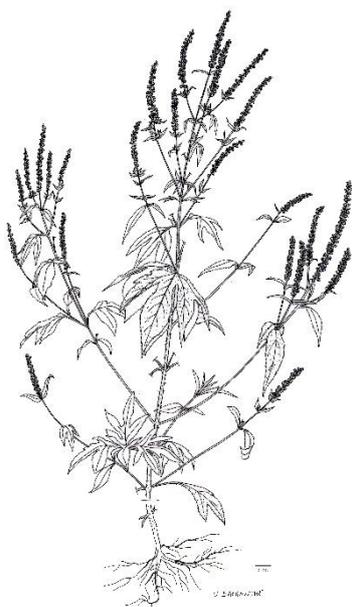
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

AMBROISIE TRIFIDE : UNE MENACE AGRICOLE ET SANITAIRE A SURVEILLER

Originnaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*) gagne du terrain en France, où elle s'installe dans les cultures de maïs, soja et tournesol. Cette plante annuelle peut dépasser 4 mètres, concurrençant fortement les cultures par sa croissance rapide, sa grande taille et son système racinaire efficace, provoquant des pertes de rendement pouvant être totales. Son pollen, très allergène, constitue également un risque sanitaire majeur.

La dissémination se fait principalement via les semences agricoles contaminées et les activités humaines (outils, irrigation). La reconnaissance précoce, entre la levée et 6 feuilles, est essentielle pour un contrôle efficace, car passé ce stade, la plante devient difficile à gérer. L'ambrosie trifide est aujourd'hui localisée principalement en Occitanie, ce qui offre une fenêtre d'intervention pour éviter sa propagation. Mais des premiers signalements arrivent depuis l'Ain, nous devons donc être attentifs.

Face à cette menace, une vigilance collective est primordiale : repérage, signalement (www.signalement-ambrosie.fr) et arrachage avant production de graines sont indispensables pour limiter son impact agronomique et sanitaire.



Représentation schématique d'ambrosie trifide ©B. Chauvel (à gauche) et photo d'ambrosie trifide présente dans une parcelle de tournesols (à droite)



Pour en savoir plus sur l'ambrosie trifide, rendez-vous sur le site de FREDON Bourgogne Franche Comté ainsi que sur le site de l'Observatoire des Ambrosies.

Contact : FREDON BFC – 03.80.25.95.45 – contact@fredonbfc.fr



MÉMO : QUAND AGIR CONTRE L'AMBROISIE TRIFIDE ?

	AVRIL - MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
STADES DE DEVELOPPEMENT	 Début germination Plantule	 Croissance végétative	 Croissance végétative Début de la floraison	 Début de la pollinisation	 Pollinisation maximale Début grenaison	 Grenaison	 Mort des ambróisies Graines dans le sol
RISQUES				Pollen allergisant	Pollen allergisant	Dissémination	
ACTIONS POSSIBLES	Surveillance	En fonction des situations : arrachage, faux semis, destruction mécanique, destruction chimique	En fonction des situations : arrachage, faux semis, destruction mécanique, destruction chimique	En fonction des situations : arrachage, destruction mécanique	En fonction des situations : arrachage, destruction mécanique NE SURTOUT PAS LAISSER GRAINER !	Nettoyer les engins mis en contact avec les graines (exemple : souffler les machines utilisées pour les récoltes)	
REMARQUES	Ambroisies pas toujours visibles mais graines présentes dans le sol	Surveiller les lieux gérés pour éviter les nouvelles levées ou les repousses.	Surveiller les lieux gérés pour éviter les nouvelles levées ou les repousses.	Mettre un masque FFP2	Mettre un masque FFP2		

POUR PLUS
D'INFOS

- ◆ Ambroisie-risque.info
- ◆ [Guide de gestion de l'ambroisie](#)